

Nouméa, le 30 novembre 2021

DIRECTION DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE DES
TERRITOIRES

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des Artifices -
Moselle
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 00

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
3dt@province-sud.nc

N° 16932-2021/5-
REP/DDDT

R E C E P I S S E

de déclaration de cessation d'activité d'une installation classée

* * *

La présidente de l'assemblée de la province Sud,

soussignée, **CERTIFIE** avoir reçu de PIECES AUTOMOBILES OUTRE-MER (P.A.O), via M. Lemouel Guillaume (gérant), en date du 23 février 2021 et complétée le 30 mars 2021, le 19 mai 2021 et le 7 octobre 2021, la déclaration de cessation d'activité d'une unité de stockage et de récupération de pièces automobiles (démontage et dépollution de VHU), située au 26 rue Papin, Zone industrielle de Ducos, commune de Nouméa, pour laquelle l'arrêté d'autorisation n°1035-2017/ARR/DENV a été délivré le 4 avril 2017.

L'activité de cette installation, au regard de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, visée par ce récépissé est la suivante :

Rubrique	Désignation	Capacité	Seuils	Régime	Soumis aux dispositions de
2712	Installation de stockage, dépollution, démontage, découpage ou broyage de véhicules hors d'usage ou de différents moyens de transport hors d'usage	Surfaces de stockage et dock dépollution et démontage S = 1825m ²	S > 50m ²	A	arrêté d'autorisation n°1035-2017/ARR/DENV du 4/04/2017
S = Surface ; A = Autorisation					

Le présent récépissé de déclaration de cessation d'activité est délivré en application des dispositions de l'article n° 415-10 du code de l'environnement de la province Sud. De plus conformément à l'article 415-9 de ce même code, l'exploitant devra remettre le site dans un état tel qu'il ne puisse porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article 412-1 et qu'un usage futur du terrain puisse être envisagé.

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur adjoint du développement
durable des territoires

Justin PILOTAZ